

La Vitrine du Développement Durable

Edito

Nous consacrons dans ce numéro un Dossier à nos déchets. Nous n'avons pas l'intention d'être exhaustifs, ces pages n'y suffiraient pas. Notre intention est de vous donner les moyens de diminuer vos déchets et notamment par le compostage. Composter n'est pas beaucoup plus compliqué que de mettre ses ordures dans une poubelle grise... mais c'est un geste important pour notre environnement et également pour notre portemonnaie.

Pour faire un compost faut-il avoir un jardin...?

Hé bien non ! Il est possible également de le faire dans un appartement avec un lombricomposteur (et ça n'a pas d'odeur).

Vous trouverez également des références pour les plus curieux et motivés d'entre vous !

Bonne lecture !

Marc Bonnin, Guilhem Bourdeau, co-présidents

Notre agenda

30 avril : Répar'Café



De 9h30 à 12h, à La Vitrine au centre commercial, en face de la boulangerie. Tout le monde a chez soi un petit électro-ménager tombé en panne que l'on a gardé pour ne pas le jeter, un ourlet à faire ou un bouton à recoudre...

Apportez-nous le, les bénévoles tenteront de vous le réparer et pourquoi pas ?... de vous montrer

comment le faire vous-même... En attendant, nous boirons un thé ou un café en toute convivialité. Et, si vous êtes bricoleur, et spécialisé de surcroît, nous avons besoin de vous !

Répar'Café suivant le 28 mai...

12 mai : Terre de liens



Création du groupe local "Yvelines Nord-Ouest" par les adhérents, actionnaires, donateurs, à la Vitrine.

14 mai : Journée Environnement



Animations pour tous toute la journée

- Tri des déchets : Vous pourrez vous tester
- Compost : Nous répondrons à vos questions du pourquoi et du comment...
- Oiseaux : Comment devenir refuge LPO

Venez nombreux !

24 - 30 mai : Expo Pertubateurs Endocriniens

Dans le numéro précédent, nous vous avons dit à quel point les PE omniprésents dans notre consommation étaient dangereux.

Nous avons la chance de bénéficier de cette exposition du Réseau Environnement Santé, prêtée grâce au concours de TISS Santé 78 et de la municipalité de Mareil sur Mauldre.

Prenons le temps de venir à la Vitrine pour nous informer et ainsi évaluer les dangers pour mieux les éviter.

3-4-5 juin : Printemps de la Plaine

Le point d'orgue en sera un florilège de passions à effeuiller comme les feuilles de "L'arbre à poèmes" qui vous attendra à Chavenay à la Ferme Brillon, riche des "haïkus" réalisés aux quatre coins de la Plaine par les enfants. Le Théâtre en Plaine va déployer son charme et ses atouts : théâtre, bien sûr, mais aussi musique, contes, poésie, arts du cirque. Les Talents de la Plaine, seront au rendez-vous pour une exposition éphémère et magique, à la Ferme Brillon.



7 - 16 juin : Qi Gong

Encore quelques places de disponibles pour les 3 stages à Mareil du 7 au 9 ; du 10 au 12 ; du 13 au 16 juin ;

Renseignements et inscriptions :

la.vitrine.dd@gmail.com



Morning Coffee



La Vitrine vous invite à boire un café... ou un thé... et à échanger... le vendredi, le samedi, le dimanche, de 10 h 30 à 12 h et c'est gratuit !

Atelier "Travaux d'Aiguilles"

C'est nouveau ! Chantal chaque mercredi à partir de 17 h est présente à la Vitrine pour partager bénévolement sa passion. Vous avez toujours voulu coudre ou tricoter... Rejoignez-la !



QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?

Chacun de nous produit 590 kg de déchets par an qui se retrouvent dans nos poubelles et conteneurs de tri (365 kg) et dans les déchèteries (225 kg). C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans. Ils sont de plus en plus volumineux et dans bien des endroits commencent à ne pas pouvoir être entièrement retraités. De plus ils alourdissent nos impôts locaux. A consulter <http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dechets>

Alors, contribuons au bien-être de notre planète en faisant des économies !

Plusieurs solutions simples :

1. Lors de vos achats, favoriser ceux qui utilisent le moins d'emballage possible.
2. Prendre son propre sac (et pourquoi pas, ses emballages papier) pour aller faire ses courses. Il faut savoir que seront interdits à partir de juillet 2016, les sacs de caisse à usage unique en plastique d'une épaisseur inférieure à 50 µm (y compris les sacs biodégradables).
3. Trier correctement vos déchets (actuellement à Mareil 20% des déchets ménagers sont mal triés !).
4. Commencer par ne pas charger vos poubelles de déchets putrescibles qui représentent 70 kg/hab./an et 25 à 30 % du contenu de la poubelle, en faisant un compost, ou en élevant des poules...

UN COMPOST... Oui, mais comment ?

Quelques conseils à suivre :

1. Le situer près de la maison, dans un endroit facile d'accès, bien ventilé, n'entraînant pas de remarques des voisins.
2. L'installer directement sur le sol ameubli (si gazon, le retourner)
3. Disposer d'un récipient avec couvercle, près de l'évier de la cuisine, pour rassembler temporairement les déchets avant de les transporter au bac de compostage.
4. Tous les déchets organiques, à différents degrés, sont compostables : les déchets de cuisine, les déchets de jardin, les déchets de maison.
5. Respecter un bon équilibre entre les différents déchets :
1/3 à 1/2 de déchets bruns (carbonés) les branches, feuilles mortes, la paille, les branches broyées, le papier, le carton. 1/2 à 2/3 de déchets verts (azotés).
6. Au printemps et en automne, en fonction de la surface de votre jardin, n'utiliser que partiellement le produit des tontes et feuilles mortes pour votre compost afin ne pas l'étouffer, l'humidifier ou l'assécher à l'excès.
7. Les restes de ces produits peuvent toutefois être utilisés en paillage dans le jardin.
8. Incorporer en quantité modeste des déchets grossiers (tailles et déchets fibreux broyés). L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides qui facilitent l'aération.
9. Assurer un bon mélange des différents déchets. Brasser tous les mois le compost pour régulariser la décomposition et aussi le décompacter
10. De temps à autre, surveiller l'humidité (suffisante, mais pas trop).

A partir de quand peut-on l'utiliser ?

- Dès 6 mois en amendement superficiel du jardin.
- A partir de 12 mois, après tamisage, pour le rempotage

Mais encore ?

Faire son compost dans un composteur

On trouve plusieurs types de composteurs dans le commerce. Vous pouvez aussi fabriquer votre bac vous-même avec des palettes, un grillage ou des canisses maintenus par des piquets. L'air doit circuler par les côtés, mais un couvercle reste préférable.

Prévoyez un emplacement de 1 m³ Il est judicieux de prévoir 2 bacs, le contenu de l'un se décompose pendant que vous remplissez l'autre.



Faire son compost avec la technique des andains

Composter en tas - (F. Marre - Rustica - Potager du Roi)

Entassez directement les débris végétaux sur le sol, en un tas plus long que haut pour faciliter les opérations de mélange. Quand le tas atteint près de 50 cm de hauteur, déplacez-le pour en reformer un autre à côté. Vous aurez ainsi toujours 2 ou 3 andains à un stade de décomposition différent. Alternez déchets verts et bruns.

Dans le sol

On fait deux trous côte à côte d'1 m sur 1.20 m environ. Certains puristes considéreront que le compost ne peut pas suffisamment s'aérer, mais l'inconvénient majeur réside plutôt dans l'effort dorsal que provoque sa manipulation avec la fourche... On remplit un trou jusqu'en haut, lorsqu'il est plein on le déplace dans celui qui est vide. Quand le trou vidé est à nouveau plein, on vide le précédent pour l'étaler sur la terre, pour pouvoir à nouveau le remplir et ainsi de suite...

Des couches successives

Les matériaux se classent en deux. Les déchets verts (tontes de gazon, épluchures, herbes...) gorgés d'eau qui se décomposent vite. À l'inverse, les déchets bruns, matériaux secs (paille, foin, sciure...) produisent beaucoup d'humus. Pour obtenir un bon compost, il faut associer ces deux types de déchets dans les mêmes proportions, en les alternant par couche d'environ 20 cm.

Un broyage préalable

Pour accélérer la décomposition des matières sèches et faciliter les fréquentes opérations de mélange, le plus simple reste encore de les broyer préalablement. Attention, déchets verts et secs ne sont pas disponibles régulièrement dans les mêmes quantités toute l'année, si vous avez trop de l'un par rapport à l'autre, stockez-les à côté du tas pour les incorporer plus tard.

Un arrosage nécessaire

Pour se décomposer, les déchets ont besoin d'eau, d'où la nécessité d'arroser si le tas est sec. Ils peuvent alors être digérés par les micro-organismes et les vers de terre. Ils colonisent le compost en remontant du sol, d'où l'intérêt de ne pas avoir de fond au composteur. Pour accélérer le processus, achetez des vers de pèche ou ajoutez du compost déjà mûr.

POUR ALLER PLUS LOIN...



Avant tout, L'ADEME, bien sûr...! L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, incontournable, qui propose de nombreuses explications et conseils pour nous aider à rendre notre quotidien plus écologique : www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens

Et plus précisément pour le compostage «Faire son compost»
www.presse.ademe.fr/files/guide_ademe_compostage_domestique.pdf

Quelques vidéos sur Youtube :

Comment choisir un composteur www.youtube.com/watch?v=kPTS8ZUUGg8

Le compostage «3 Règles d'Or» www.youtube.com/watch?v=Uhg5hKXXTak

Le compostage . Alain Duval : www.youtube.com/watch?v=WMCqd7RAUdk

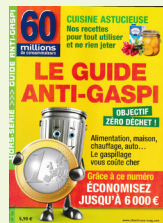
Un guide vient de paraître, très instructif et pratique

Vous pouvez l'acheter auprès de votre marchand de journaux, ou

le consulter à la Vitrine. Il aborde de nombreux thèmes défendus par LVDD.

Voyez plutôt quelques titres de ce Hors Série de 60 Millions de consommateurs d'avril-mai 2016! :

- ★ Quelles denrées risquent le plus de finir à la poubelle.
- ★ Mieux conserver pour moins jeter.
- ★ Achats en vrac.
- ★ Le petit potager sans peine.
- ★ Préparer le sol pour se passer d'engrais chimiques.
- ★ Non au gâchis d'électricité.
- ★ Coûteux appareils en veille continue.
- ★ Réduire la note de chauffage.
- ★ Ne jetez pas l'eau par les siphons.
- ★ Les économies d'énergies.
- ★ Réparer et réutiliser.
- ★ Les Repair'Café.
- ★ Une seconde vie pour les objets.
- ★ Auto partagée tout à gagner.
- ★ Le pari fou du zéro déchet.
- ★ Des conseils pour réussir son compost...
- ★ Recyclable ou pas recyclable.
- ★ Le tableau pour bien trier...



D'autres informations complémentaires importantes à faire connaître, transmettez-les nous pour diffusion.

BRAVO L'INTERCO !

Actuellement l'Intercommunalité Gally-Mauldre conserve deux prestataires pour la collecte des ordures tant que les contrats signés par chacune des communes ne sont pas arrivés à échéance. Sans attendre celle-ci, à l'initiative de Denis Flamant, Maire de Chavenay Chargé de la protection de l'environnement au sein de Gally Mauldre, elle envisage de lancer une opération "Les Ambassadeurs du Tri". Des jeunes "Service Civique" vont faire du porte à porte pour informer les habitants sur la bonne façon de trier ses déchets, avec comme objectif de faire baisser le taux de rebuts de 20 à 10 %. Une bonne chose pour l'environnement et pour la diminution de nos impôts locaux...



Par ailleurs, pas de plaque signalétique pour identifier le territoire de Gally-Mauldre, mais un arbre, un *Ginkgo biloba* ou «arbre aux 40 écus», symbole de la résistance durable du vivant face aux agressions diverses, planté à l'entrée de chacune de ses communes...

POUCES D'YVELINES

Nous avons assisté au lancement de «Pouces d'Yvelines» du réseau, REZO-POUCE à la mairie de Méré le 9 avril dernier dans une ambiance festive.

Lancé avec succès dans le Midi-Pyrénées, Rezo-Pouce est une solution permettant aux conducteurs et passagers de se rencontrer aux "arrêts sur le pouce" et de voyager ensemble. Ce concept permet de réduire l'impact sur les pollutions atmosphériques, de rapprocher des personnes demandeuses en mobilité et de formaliser des règles de déontologie et de sécurité relatives au Code de la Route. Les usagers peuvent fixer d'autres rendez-vous à leur convenance en respectant l'esprit du projet. Le covoiturage résulte d'un accord direct entre passager et conducteur, chacun agit sous sa seule et entière responsabilité.



Grâce au soutien de la région Île-de-France, deux associations, Beynes en Transition et Villages d'Yvelines en Transition ont convaincu, pour l'instant, quelques communes des Yvelines (Marçay, Thoiry, Bazoches sur Guyonne, Boissy Sans Avoir et Méré) de fonder l'association Pouces d'Yvelines pour mettre en place Rezo-Pouce sur ce territoire. Nous aimerions voir cette initiative se généraliser sur l'ensemble des Yvelines et ailleurs.

LA PLAINE DE VERSAILLES



Comme nous vous en avons informé dans le dernier numéro l'association se préoccupe du sort qui sera réservé au domaine de Grignon. A ce jour aucune offre d'achat n'a officiellement été présentée. Le Collectif pour le Futur du Site de Grignon travaille sur une alternative

à un acquéreur privé. Pour plus d'informations : www.cfsg.org

LVDD adhérente au 3e Collège de l'Association de la Plaine de Versailles est, depuis la dernière AGO, représentée au Conseil Patrimonial. Les adhésions sont ouvertes à tous habitants de la Plaine. www.plainedeversailles.fr

NON AU NUCLEAIRE ?

Si vous ne voulez plus que votre consommation d'électricité soit produite avec plus de 80 % d'origine nucléaire, favorisez un distributeur qui **garantit** la fourniture d'électricité 100% d'origine renouvelable dans le réseau.

ENERCOOP, une Scop (Société COopérative de Production), est la seule structure actuelle qui vous le permette.

LVDD s'est abonné à ENERCOOP depuis sa création, mais si vous êtes abonné à EDF-ERDF, le transfert est très simple, cela ne demande que 5 minutes : Vous remplissez un formulaire sur internet, ENERCOOP s'occupe du reste.

Le prix est encore légèrement plus élevé qu'EDF. Une partie des coûts du nucléaire n'étant pas encore répercutée sur les factures fait qu'ENERCOOP reste, pour l'instant, de l'ordre de 10% plus cher. Toutefois, ces 10% peuvent très bien être compensés par des écogestes domestiques. Ainsi notre Vitrine est éclairée d'ampoules basse consommation, et nous faisons attention au chauffage...www.enercoop.fr/nos-offres/particuliers



Changer pour une électricité
100 % renouvelable dès aujourd'hui ?
Réponse : Oui, c'est possible !



enercoop
L'énergie
militante



2 pl. du Vieux Pressoir
78124 Mareil sur Mauldre

la.vitrine.du.dd@gmail.com

www.lavitrinedudeveloppementdurable.org

Facebook : La Vitrine du Développement Durable

Suite à sa réunion du mois de mars au cours de laquelle le Comité de Pilotage avait programmé au 14 mai la "Journée Environnement", il nous a semblé intéressant d'aller voir comment se déroulait "La journée de la Nature et du Développement durable" de Jouars-Pontchartrain, chez eux organisée par la municipalité. Nous y avons rencontré Gilles Grandclaude, délégué du groupe LPO* Yvelines, qui a accepté de se joindre en renfort à notre "Journée Environnement" pour nous faire partager ses connaissances. Nous vous attendons, petits et grands, Place du Vieux Pressoir à Mareil. -

*Ligue pour la Protection des Oiseaux

La Vitrine du Développement Durable

samedi 14 mai 2016 Journée Environnement

Animations familiales toute la journée
au Centre Commercial de Mareil sur Mauldre

Avez-vous
le bon réflexe
Tri Sélectif ?



Pour bien réussir son
COMPOST



Inscrivez votre jardin
en Refuge LPO

Ligue pour la Protection des Oiseaux



CHARTRE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Elle est proposée à toutes collectivités de la Région "...l'adhésion à cette charte marque la volonté de protéger la biodiversité et les milieux naturels d'Île-de-France.

Les engagements des signataires correspondent à des actions et pratiques à mettre en œuvre dans une logique d'amélioration et de mise en place progressives...

Quelques engagements sur lesquels proposer des actions :

PRÉSERVER LE VIVANT ET SA CAPACITÉ À ÉVOLUER

- Préserver le patrimoine arboré - Préserver et aménager des haies favorables à la biodiversité - Refuser la production et l'usage d'organismes génétiquement modifiés en milieux ouverts - Préserver et restaurer des espaces relais et corridors écologique - Intégrer et accepter les friches et jardins "sauvages" dans le paysage urbain - Protéger les milieux naturels.

ASSURER UN USAGE DURABLE ET ÉQUITABLE DE LA BIODIVERSITÉ

- Lutter contre l'usage des pesticides en milieu urbain - Lutter contre la pollution due aux nitrates en milieu urbain - Favoriser l'agriculture biologique urbaine et péri-urbaine.

SUSCITER L'ENVIE D'AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

- Associer les habitants à la conception et à la mise en place de pratiques favorisant la biodiversité dans les espaces verts - Associer le personnel à la conception et à la gestion des espaces verts.

<http://www.chartebiodiversite-idf.fr>

LVDD, avec les associations concernées est prête à apporter son concours pour la signature de cette charte par la Communauté Gally-Mauldre.

Imprimé sur papier recyclé par
Alliance Artgraphic 01 34 61 05 44
www.alliance-ag.com



Notre association ne reçoit pas de subvention. Elle ne subvient à ses besoins que par les adhésions et les dons.

Notre action répond à vos attentes, rejoignez-nous, nous avons besoin de vous ! Soit en ligne avec le lien suivant

<https://www.helloasso.com/associations/la-vitrine-du-developpement-durable/adhesions/adhesion-2016-2>

Soit à l'aide du bulletin ci-dessous : Merci !

Bulletin d'adhésion à la Vitrine du Développement Durable

association loi 1901 N° W781004453

Je soussigné(e)

Courriel : tél :

adresse :

Code postal et ville :

verse sa cotisation de 15 € (+ don de€) par chèque à l'ordre de LVDD adressé à :

La Vitrine du Développement Durable, 2 place du Vieux Pressoir -78124 Mareil-sur-Mauldre